

CONSEIL EN IMMOBILIER D'ENTREPRISE
BUREAUX
LOCAUX D'ACTIVITÉS / ENTREPÔTS
COMMERCES
INVESTISSEMENT

HONORAIRES

VENTE

Sur immeubles commerciaux, industriels, professionnels ou sur fonds de commerce et droit d'entrée

Acquéreur
5 % HT du prix HT

Vendeur
7 % HT du prix HT

LOCATION

De locaux professionnels, commerciaux ou industriels

45 % HT du loyer annuel HT à répartir entre le preneur et le bailleur, minimum forfaitaire 2 000 € HT pour chacune des parties

CESSION DE BAIL

Minimum Forfaitaire 4 500 € HT

Cession <= 150 K€	: 10 % HT du montant HT de la cession à la charge du preneur
Cession > 150 K€ et < 300 K€	: 9 % HT du montant HT de la cession à la charge du preneur
Cession >=300 K€	: 8 % HT du montant HT de la cession à la charge du preneur